

A l'attention des Maires des communes riveraines  
de l'aéroport Lyon-Saint Exupéry

Nos réf. : 2021.02.10 /LL

Lyon, le 10 février 2021.

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Depuis le 5 février, Lyon Aéroport propose un nouveau **centre de tests RT-PCR et antigéniques ouvert à tous**.

Situé au Terminal 2 niveau 0, il est facilement accessible, **sans rendez-vous**, et ouvert tous les jours du lundi au dimanche de 3h à 17h, sauf le jeudi de 8h à 17h (ces horaires peuvent évoluer en fonction des horaires de départ des vols à venir). Toutes les informations sont mises à jour régulièrement sur le site de Lyon Aéroport : [www.lyonaeroports.com](http://www.lyonaeroports.com).

Le **stationnement est offert aux riverains** par Lyon Aéroport. Il est nécessaire d'utiliser le **Parking minute du T2**, proche du centre de tests COVID-19 et de prendre un ticket en borne d'entrée de parking. Il doit être échangé contre un ticket de paiement auprès des personnels du centre de tests.

Deux types de tests sont réalisables :

- RT-PCR avec un résultat en moins de 24h ;
- Antigéniques avec un résultat dans la demi-heure.

Le **test est gratuit** sur présentation de la carte vitale.

Avec l'ouverture de ce centre de tests RT-PCR et antigéniques aux populations riveraines de l'aéroport, Lyon Aéroport souhaite leur faciliter l'accès au dépistage du COVID-19 et apporter sa contribution à la lutte contre la pandémie.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Lionel Lassagne  
Directeur de l'Immobilier et du Développement durable.

